

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DES COLLINES DU NORD DAUPHINE
RELEVÉ DE DECISIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
LE JEUDI 31 MARS 2016 A 19H30 A VALENCIN**

Nombre de Membres	En exercice	Présents	Votants
	36	23	32

L'an 2016, le jeudi 31 mars, à 19h30, le conseil communautaire de la Communauté de Communes des Collines du Nord-Dauphiné, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à Valencin, sous la présidence de René PORRETTA.

Date de convocation : Jeudi 24 mars 2016

Secrétaire de séance : Martine CHASTAGNARET (Heyrieux)

Présents : André QUEMIN, (Bonnefamille) ; ORELLE Pierre-Louis, BESSON Nathalie, MIGNOZZI François (Charantonay); MAGNARD Corinne, NEPLE Alain, SAUGEY Catherine (Diémoz) ; FASSINOT Christine (Grenay); CHASTAGNARET Martine, NOWAK Christine, REVEYRAND Michel (Heyrieux); PORRETTA René, VISCOGLIOSI Béatrice (Oytier Saint Oblas); COCHARD Bernard, KENT Pierre-Alain (Roche); LASSALLE Camille, CASTAING Patrick, (Saint Georges d'Espéranche); MUSTI Murielle, GALLON Gérard, MICHAUD Jean-Paul (Saint Just Chaleyssin); PARISSET Robert, CLAUDIN Félicie, FARAULT Patrick, (Valencin).

Absents: ANGONIN Daniel, BERGERET Julian, CRESSENT Bernard, DAMIER Pierre, DEVRED Marie-Agnès, GENDRIN Valérie, HUGOU Isabelle, JALOUX Isabelle, NEDJAM Angèle, PORTAL Philippe, REY Christian, TERRY Joël, VAILLANT Evelyne

Procurations : DEVRED Marie-Agnès donne procuration à QUEMIN André
REY Christian donne procuration à MAGNARD Corinne
CRESSENT Bernard donne procuration à FASSINOT Christine
ANGONIN Daniel donne procuration à CHASTAGNARET Martine
DAMIER Pierre donne procuration à NOWAK Christine
GENDRIN Valérie donne procuration à REVEYRAND Michel
JALOUX Isabelle donne procuration à MUSTI Murielle
NEDJAM Angèle donne procuration à LASSALLE Camille
TERRY Joël donne procuration à CASTAING Patrick

1. COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 25/02/2016

Le conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents :

- **APPROUVE** le compte-rendu de la séance du 25 février 2016.

2. Budget principal 2016 – Crédits d'investissement 2016 avant vote du budget 2016

Le conseil communautaire, à l'unanimité, DECIDE :

- VU les crédits d'investissement ouverts en 2015 au budget principal ;
- D'AUTORISER Monsieur le Président à mettre en œuvre les pouvoirs donnés par l'article L 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, en ce qui concerne les dépenses d'investissement 2016, comme suit :

chapters d'investissement	crédits votés au budget 2015	crédits autorisés avant vote du budget 2016
20 - immobilisations incorporelles	60 610 €	15 153 €
21 - immobilisations corporelles	374 378 €	93 595 €
23 - immobilisations en cours	2 757 618 €	589 405 €
26 - Titres & Participations	- €	100 000 €
TOTAL	3 192 606 €	798 152 €

- DE PRECISER que la présente délibération annule et remplace la délibération n° 15/121 du 5 novembre 2015.

3. Débat d'Orientation Budgétaire 2016 (PJ)

Le conseil communautaire, à l'unanimité, DECIDE :

- D'APPROUVER le rapport d'orientation budgétaire 2016 établi par le bureau communautaire.



Affiché le : 04 avril 2016

Jusqu'au : 03 mai 2016

Le Président,
René PORRETTA